

Montréal, le 25 novembre 2004

Par télécopieur

Mme Louise Tardif
72, rue Vallières
Victoriaville (Québec) G6P 9G7

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 24 novembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Montréal, le 24 novembre 2004

Monsieur Claude Bachand
Député d'Arthabaska

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

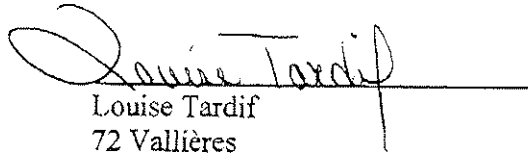
Monsieur,

En tant que citoyenne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyens.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenne, Monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Espérant une action de votre part, recevez mes sincères salutations.


Louise Tardif
72 Vallières
Victoriaville (Qc) G6P 9G7
FAX : 819.752.6426

c.c. M. Mario Thibodeau
Régie de l'Énergie
88, Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage, Bureau 2.55
Montréal (Qc) H4Z 1A2

CACQ
Coalition des assoc. de consommateurs du Qc
FAX : 514.362.8623
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca